

Archevêché de Québec, le 23 avril 1893.

“ Révérende Mère St-Joseph, supérieure
du monastère de l'Hôpital-Général de Québec.

“ Ma révérende Mère,

“ Le projet que vous avez formé de célébrer par un *triduum* solennel le deuxième centenaire de la fondation de votre monastère me sourit beaucoup et j'y donne mon entière adhésion. Vous aurez en cette mémorable circonstance de belles fêtes religieuses ; ce sera comme une étape dans l'histoire si édifiante de votre communauté. Vous évoquerez avec profit pour vos âmes les fortifiants souvenirs du passé, souvenirs de votre pieux et vénéré fondateur, souvenirs des excellentes religieuses qui ont laissé sous votre toit le parfum de leurs vertus, souvenirs des milliers de pauvres que vos devancières ont, comme vous, abrités, nourris, consolés, soignés avec une tendresse maternelle et et qui ont emporté dans la tombe l'ineffable impression des vertus dont votre communauté n'a jamais cessé d'être le sanctuaire.

“ Deux cents ans ont déjà passé depuis que vos quatre mères fondatrices sont venues, sous la direction de monseigneur de Saint-Vallier, prendre possession de l'ancien couvent des Récollets qui se trouve maintenant enchâssé dans votre monastère. Bien des générations religieuses se sont succédées depuis 1693 dans cette pieuse enceinte ; cependant les traditions y ont été fidèlement conservées ; l'esprit de sacrifice, d'abnégation personnelle n'a pas subi d'altération ; le dévouement aux pauvres, la charité pour les infirmes sont les mêmes qu'autrefois ; l'arbrisseau d'il y a deux siècles est devenu un grand arbre, plein de vigueur et de beauté, dans lequel circule la même sève de vie religieuse qu'autrefois.

“ Rendez-en grâces à Dieu qui, dans son infinie bonté, vous a donné des marques visibles de sa protection. Toute notre population aimera à se joindre à vos religieuses pour remercier le Ciel des faveurs dont il vous a comblées et des bienfaits que votre communauté a répandus avec tant de profusion sur tout notre cher pays.